

## **Corporation canadienne des sciences religieuses Bourses de déplacement**

### **Corporation canadienne des sciences religieuses**

La Corporation canadienne des sciences religieuses (CCSR) est un regroupement de plusieurs sociétés savantes du Canada dans divers domaines d'étude des religions : la Société canadienne pour l'étude de la religion, la Société canadienne des études bibliques, l'Association canadienne des études patristiques, la Société théologique canadienne, la Société québécoise pour l'étude de la religion, la Société canadienne de théologie et l'Association Catholique des Études Bibliques au Canada.

La principale raison d'être de la CCSR est d'encourager la publication en sciences des religions. Depuis 1971 la Corporation publie *Studies in Religion / Sciences Religieuses*. Nous publions aussi trois collections de livres : Matière à Pensée (Les Presses de l'Université de Montréal), *Studies in Christianity and Judaism* and *Advancing Studies in Religion* (McGill-Queen's University Press).

### **Bourses de déplacement**

À l'occasion de son quarantième anniversaire, la CCSR a créé un programme de bourses afin d'encourager la formation de nouvelles générations de chercheurs en sciences des religions. Le programme vise à permettre aux doctorants dont la thèse est déjà bien engagée et aux diplômés sans emploi ou enseignants universitaires avec statut précaire dans le domaine des sciences des religions de voyager afin de mener les recherches nécessaires à leur travail de recherche (par exemple, pour consulter des archives, les collections de certaines bibliothèques ou centres de recherche, ainsi que pour travailler sur le terrain.)

La CCSR a alloué un montant maximum de 7 500 \$ CAN à répartir entre les candidats retenus, selon la décision du Comité des bourses de voyage du CCSR. Les récipiendaires des bourses de voyage de recherche et les montants respectifs des bourses seront annoncés lors de la réunion annuelle du conseil d'administration en janvier.

La CCSR n'acceptera que les candidatures de citoyens canadiens et de résidents permanents, qu'ils étudient au Canada ou à l'étranger, ou d'étudiants avec permis d'études qui étudient au Canada. Pour être admissibles, le candidat doit être membre d'une des sociétés qui constituent la CCSR et:

- a) inscrit à un programme de doctorat, étudier un aspect des sciences des religions ou de théologie, avoir réussi leur examen de synthèse et avoir reçu l'acceptation départementale de leur projet de thèse.
- b) avoir terminé un doctorat dans le domaine des sciences des religions ou de la théologie et n'a pas de poste académique permanent et à temps plein.

Les candidats doivent réunir un dossier qui comportera les documents suivants *en un seul fichier*

## **PDF:**

- un résumé du déplacement proposé, en expliquant son importance et sa contribution au terrain (pas plus de deux pages à double interligne); notez que les boursiers doivent avoir terminé leur voyage avant le 31 décembre 2021
- un budget détaillé du déplacement proposé (transport aérien et en surface, l'hébergement, allocation journalière pour les repas, et autres frais); intégrer le montant des subventions sollicitées ou obtenues auprès d'autres organismes et préciser le montant de l'aide souhaitée de la CCSR
- les relevés de notes obtenues par le candidat en maîtrise et au doctorat
- curriculum vitae

Les dossiers de candidature doivent être acheminés à :

Mathieu Boisvert, président  
Corporation canadienne de sciences des religions  
[boisvert.mathieu@uqam.ca](mailto:boisvert.mathieu@uqam.ca)

De plus, une lettre d'appui confidentielle doit être envoyée directement au président du CCSR à l'adresse électronique ci-dessus. Cette lettre doit provenir du :

- a) directeur de doctorat du candidat, qui atteste que celui-ci a réussi ses examens de synthèse et que son projet de thèse a été approuvé par le département ou le comité des études doctorales
- b) un membre du corps professoral expérimenté qui connaît très bien les recherches du candidat et qui atteste que le candidat n'a pas de poste régulier académique permanent et à temps plein.

La date limite de candidature pour le concours 2021 est le **15 novembre 2020**.

## **Évaluation des candidatures**

Les candidatures seront évaluées et notées par un comité composé de membres du Conseil d'administration de la CCSR: président, secrétaire et un autre membre. Le comité notera les candidatures en fonction des critères suivants :

- description du déplacement envisagé (résultats, importance pour le terrain, faisabilité) : 25%
- capacité à mener à bien le projet proposé (relevés de notes, curriculum vitae) : 25%
- budget détaillé pour le voyage proposé (pertinence pour la recherche du demandeur à ce stade, exhaustivité et détail du budget) : 25%
- Dossier académique (curriculum vitae, conférences, publications, parcours, aptitude à la recherche), incluant les relevés de notes : 30%
- lettre de soutien : 25%

Le comité soumettra les noms des meilleures candidatures au conseil d'administration du CCSR avec une brève explication des raisons du classement et une recommandation concernant le montant de leur financement. Le conseil prendra la décision finale en ce qui concerne les bénéficiaires et précise le montant pour chacun. Le conseil d'administration prendra la décision finale concernant les récipiendaires et le montant attribué à chaque récipiendaire lors de sa réunion annuelle en janvier 2021.

Les résultats du concours seront annoncés d'ici le 15 février 2021.

Les fonds seront versés sur réception de la déclaration des frais de déplacement, conformément aux lignes directrices et modalités de la CCSR. Les voyages devront être terminés avant la fin de 2021.